

Corallorhiza trifida

Corallorhiza trifida Châtel, Specim. Inaug. *Corallorhiza* : 8 (1760)

Racine de corail

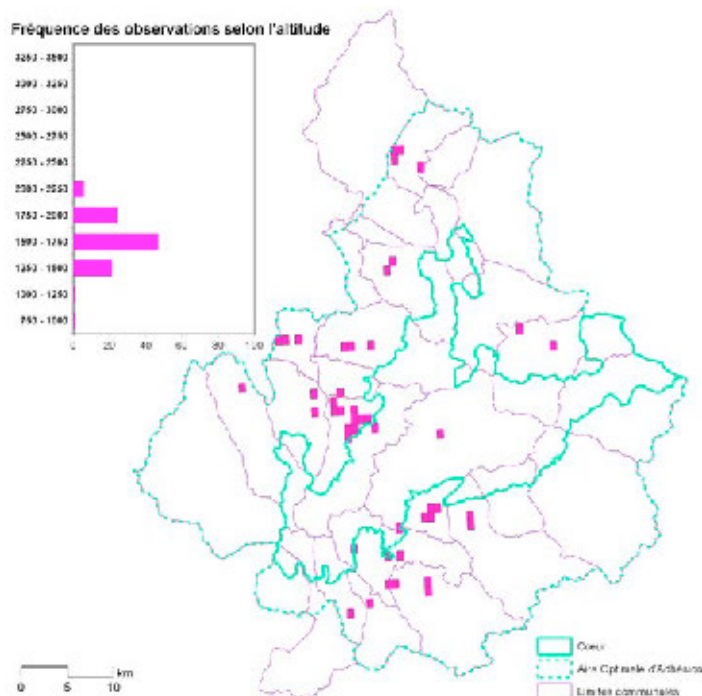
Corallorhiza

Orchidaceae

Géophyte

Eurosibérien, nord américain

Sans protection réglementaire - LRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Vincent Augé

Éléments descriptifs

Corallorhiza trifida est une orchidée grêle ne dépassant pas 20 cm de hauteur. Ses feuilles se limitent à deux ou trois écailles engainantes sur une tige vert-jaunâtre souvent lavée de pourpre. Les fleurs vert-jaunâtre également, de quatre à dix, sont discrètes et seul le labelle est blanc ponctué de pourpre. Elle ne peut se confondre avec aucune autre plante. Ses racines réduites, renflées et rougeâtres sont à l'origine de son nom vernaculaire : Racine de corail.

Écologie et habitats

En Vanoise, cette orchidée se rencontre généralement dans les sous-bois de conifères, aux étages montagnard et subalpin. Elle s'observe aussi dans des landes à rhododendrons et des pentes fraîches où la pelouse est plus ou moins colonisée par des saules arbustifs. Dans tous les cas, elle pousse dans des ambiances ombragées, fraîches et sur des sols riches en humus. Elle est connue sur le territoire du Parc entre 1220 m d'altitude à Pralognan-La-Vanoise et 2120 m à Aussois.

Distribution

Corallorhiza trifida occupe une large aire de distribution, englobant toutes les régions tempérées et froides de l'hémisphère nord. En France, elle est recensée à l'est d'une ligne reliant la Haute-Garonne et le Bas-Rhin. Gensac (1974) ne signalait cette espèce qu'en Tarentaise à Pralognan-la-Vanoise, Bozel et Tignes. Les observations actuelles restent peu fréquentes, sans doute liées à la discrétion de ces plantes, mais concernent quand même une quinzaine de communes équitablement réparties dans les vallées de Maurienne et de Tarentaise.

Menaces et préservation

Cette orchidée fragile est sensible aux perturbations de son milieu de vie. Les coupes forestières et autres aménagements sylvicoles et touristiques sont susceptibles de détruire directement des populations. Ne bénéficiant d'aucun statut de protection en région Rhône-Alpes, contrairement à d'autres régions, sa préservation dépend principalement de travaux forestiers plus respectueux de ses habitats. Il importe donc de compléter les connaissances sur sa distribution en Vanoise et d'améliorer la diffusion de ces connaissances auprès des forestiers et des acteurs du territoire.

La Racine de corail, dépourvue de chlorophylle, est classiquement indiquée comme saprophyte dans les flores. C'est en réalité une plante mycohétérotrophe qui soutire les produits carbonés de la photosynthèse à un arbre voisin par l'intermédiaire d'un champignon. Ce dernier établit un pont mycorhizien entre l'orchidée et l'arbre.